SSIAP

Recyclage SSIAP 1

En présentiel · 14 heures (2 jours) au CFSI

DURÉE
14 heures (2 jours) au CFSI
De 8H30 à 12H00 ou de 13H00 à 16H30

LIEU
Au CFSI Formations selon le planning publié sur cfsi-formations.fr

DÉLAI D'ACCÈS
Prendre contact avec le service commercial du CFSI Formations.

VALIDATION
Attestation de recyclage SSIAP1 valable 3 ans · Certificat de réalisation

Objectifs

- Mettre à profit l'accent sur l'évolution de la réglementation, du métier d'agent de sécurité incendie et des moyens de secours

POUR QUI ?

Personne amenée à travailler dans un ERP ou un IGH

Toute situation de handicap sera étudiée avec le Référent Handicap du Centre

PRÉREQUIS

- Être titulaire du diplôme SSIAP1 ou d'une équivalence règlementaire
- Être titulaire d'un certificat de secourisme en cours de validité (moins de 2 ans)
- Justifié 1 607 heures durant les 36 derniers mois dans la fonction de SSIAP1

Le programme

1re partie : Prévention

- Evolution de la réglementation en matière de prévention
- Accessibilité du public
- Examen blanc : QCM

2e partie : Moyens de secours

- Agents extincteurs

- Système de Sécurité Incendie
- Moyens d'extinction

3e partie : Mises en situation d'intervention

- Action face à différents contextes

Pratique : Exercice d'extinction de diverses classes au moyen d'un

Extincteur adapté aux risques et d'un RIA

À noter : Les stagiaires doivent impérativement se munir d'une tenue vestimentaire non synthétique adaptée aux exercices pratiques

---

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique active et participative qui alterne apports théoriques ciblés et mises en situation pratiques sur le terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen blanc sous forme de quizz

MOYENS TECHNIQUES

Salle équipée de matériel multimédia-plateau technique (1 200 m²), extincteurs divers, RIA, EPI

Tout le matériel obligatoire conforme à l'arrêté du

2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH https://www.legifrance.gouv.fr

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur titulaire de la « carte pro formateur » délivrée par le CNAPS, diplômé SSIAP 2 et/ou SSIAP 3 et titulaire du certificat de formateur SST (INRS).

Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques ainsi que d'une solide expérience terrain en sécurité pour transmettre ses connaissances et savoir-faire

RÉFÉRENCES DE LA CERTIFICATION

Formacode : 42811